

ACTE FINAL DE LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE FINAL ACT OF THE UNITED NATIONS TECHNICAL ASSISTANCE CONFERENCE

1. La Conférence des Nations Unies sur l'assistance technique a été convoquée par le Secrétaire-Général de l'Organisation des Nations Unies en vertu de la résolution 1245 (XII) adoptée par l'Assemblée Générale le 18 août 1949, laquelle se résume comme suit :

SOMMAIRE

	PAGE
Acte final de la conférence des Nations Unies sur l'assistance technique	5
Résolution I	
Contributions des Gouvernements	9
Annexe I à la Résolution I	11
Résolution II	
Dispositions d'ordre financier et dispositions relatives à la répartition des fonds	13